

Rapporteur : Mme FAURET

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 DECEMBRE 2023

oOo

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION
A L'ECOLE DES HAUTS-DE-SEINE (OCCE 92) POUR REDISTRIBUTION AUX
COOPERATIVES DES ECOLES DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX PROJETS
2023 / 2024**

oOo

RAPPORT

Depuis 2003, la Ville a créé des "Bourses aux Projets" dans le but d'encourager et de promouvoir les projets pédagogiques des écoles.

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, le Trésor Public exige que tous les bénéficiaires d'une subvention communale disposent d'un numéro SIRET. Or, les coopératives des écoles de la ville ne bénéficient pas d'un numéro SIRET. Mais, chaque coopérative d'école est affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole des Hauts-de-Seine (OCCE 92) qui dispose d'un tel numéro.

Il est donc proposé d'établir pour l'année scolaire 2023/2024, comme cela est déjà le cas depuis l'année scolaire 2020/2021, une convention avec l'OCCE 92, qui percevra la subvention communale et sera chargé de la ventiler entre les différentes coopératives des écoles conformément à l'article 3 de ladite convention.

Le montant total attribué pour 2023/2024 est de 15 000 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter la convention avec l'OCCE 92 et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 07 Décembre à vingt heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANTONY, dûment convoqué le 1^{er} Décembre 2023 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. SENANT.

Le nombre des membres composant le conseil est de 49, dont 49 sont en exercice et 41 présents à cette séance.

PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, Mme VERET, M. LEGRAND, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, Mme LEON, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ZAMBARDJOUDI, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme EL MEZOUED, Mme HUARD, M. PARISIS, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, M. HOBEIKA, Mme GODEFROY, M. EDOUARD, M. CHARRIEAU, M. DECROP.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseillers excusés ayant donné pouvoir :

Mme ENAME	à M. PASSERON	M. GOULETTE	à Mme AUBERT
M. BENSABAT	à M. REYNIER	Mme RAFIK	à M. SENANT
M. COURDESSES	à Mme GODEFROY	Mme REMY-LARGEAU	à M. MAUGER
Mme DESBOIS	à M. MONGARDIEN	Mme SALL	à M. HOBEIKA

Mme GODEFROY est désignée comme secrétaire.

La présente délibération a été adoptée par :

49 voix POUR
voix CONTRE
voix ABSTENTION
N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DES HAUTS-DE-SEINE (OCCE 92) POUR REDISTRIBUTION AUX COOPERATIVES DES ECOLES DANS LE CADRE DE LA BOURSE AUX PROJETS 2023/2024

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la volonté de la ville de soutenir et d'encourager les projets pédagogiques des écoles autour de la culture et du développement durable, notamment financièrement ;

Sur proposition de la commission réunie le 23 novembre 2023,

CONSIDERANT qu'il convient de faire transiter les subventions par l'OCCE 92 qui les reversera aux coopératives des écoles;

VU le projet de convention établi à cet effet,

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE 1er – Adopte le projet de convention entre la commune et l'OCCE 92 concernant le versement aux coopératives des écoles de la subvention communale dans le cadre de la bourse aux projets 2023/2024 et autorise Monsieur le Maire à le signer.

ARTICLE 2 - Ces participations sont réparties comme suit :

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire Adolphe Pajeaud : 250 € pour son projet "Danser la différence: quand le contemporain rencontre le hip-hop" : adaptation simplifiée de la pièce de théâtre Roméo et Juliette en une version chorégraphiée et contemporaine basée sur l'acceptation des différences et la valorisation des singularités de chacun avec une représentation en public dans un équipement communal ou territorial,

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire Anatole France : 1 500 € pour son projet "Arts et culture: accès au spectacle vivant et cinématographique" : acquisition d'une culture commune à destination d'un public fréquentant rarement les lieux culturels par la découverte de différents spectacles (théâtre, cinéma, cirque) permettant de développer un esprit critique,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Anatole France : 1 200 € pour son projet " Le corps en jeu... olympique" : découverte des capacités motrices des enfants et de nouvelles disciplines sportives lors d'initiations. Ces activités seront complétées par des temps forts avec les parents sur la connaissance des règles pour une meilleure hygiène de vie (hygiène corporelle, éducation nutritionnelle, sommeil). Les enfants assisteront à un spectacle autour de la mobilisation des cinq sens avant de terminer l'année par des olympiades,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle André Chénier pour un montant total de 1 000 € pour son projet "En forme pour 2024": projet de modelage pour tous les enfants de l'école avec une artiste plasticienne autour des sports olympiques ou d'objets faisant référence aux sports olympiques,

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire André Chenier / Edmond Blanguernon : 1 500 € pour son projet "En route vers les JO" : partenariat avec le service des sports, les clubs sportifs de la ville pour favoriser la pratique sportive quotidienne et régulière des enfants (mise en place d'activités courtes dans l'école, participations aux différentes manifestations sportives, sensibilisation à de nouveaux sports), rencontre avec des sportifs, visite d'équipements sportifs et assistance à des événements sportifs en tant que spectateurs (meeting locaux mais également jeux paralympiques). Ces différentes actions donneront lieu à des temps forts comme des expositions photos dans les écoles ou une représentation théâtrale des enfants au théâtre Firmin Gémier / Patrick Devedjian,

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire Ferdinand Buisson : 1 100 € pour son projet "Chant choral à l'école autour de différents thèmes avec un intervenant d'écriture": Ateliers de chorale et d'écriture dispensés par un d'écriture auprès de toutes les classes de l'école sur différents thèmes (Paris, Chants engagés et l'Olympisme) avant représentation devant les familles dans différentes salles de la ville (Vasarely ou Théâtre Firmin Gémier / Patrick Devedjian),

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Ferdinand Buisson : 500 € pour son projet "Impliquer l'école dans une démarche globale de développement durable": Projet impliquant toute la communauté éducative (école, périscolaire, CML, parents) destiné à obtenir le niveau 2 de la labellisation E3D. Cette labellisation passe par l'intervention de l'animatrice nature en multipliant les actions de développement durable au sein de l'école (préservation de la biodiversité par l'installation de mangeoires, nichoirs, hôtel à insectes, mise en place du tri sélectif dans les classes, acquisition de gestes éco citoyens, développement de mobilités douces par l'installation de garage à vélos / trottinettes, dons de jouets aux restos du cœur...). Toutes ces actions visant à l'obtention du niveau 2 du label E3D donneront lieu à un affichage et une exposition pour les familles lors des portes ouvertes,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Jean Moulin : 750 € pour son projet "L'art dans tous ses états" : découverte des différents arts (peinture, sculpture, cinéma, musique, danse) par l'intermédiaire d'expositions et spectacles auxquels les enfants assisteront ainsi que des sorties en dehors de l'école. Le projet prévoit également l'intervention de l'intervenante nature pour créer des compositions plastiques personnelles

ou collectives à partir de matériaux choisis et en réinvestissant des techniques et procédés découverts au cours de l'année. Les créations des enfants seront exposées dans l'école,

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire Jules Ferry : 600 € pour son projet "Bien vivre ensemble : les bancs de l'amitié" : installation de 3 bancs dans la cour de l'école pour favoriser la vie et le bien-être de l'enfant dans le sens où les bancs représentent un lieu d'échange, de partage et de création de liens. Les enfants participeront à l'appropriation des bancs (décor, règles d'utilisation, localisation..) qui s'inscrit dans le parcours d'apprentissage de prévention du harcèlement,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Jules Ferry : 700 € pour son projet " L'eau dans tous ses états " : acquisition de connaissances et d'une culture scientifique autour de la thématique de l'eau à travers des ouvrages sur le sujet, des expériences avec l'aide d'une association qualifiée permettant d'observer l'eau dans tous ses états, de limiter son gaspillage. Toutes ces expériences et découvertes donneront lieu à des affichages dans l'école et dans les cahiers de sciences des enfants,

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire La Fontaine : 750 € pour son projet "Réaliser une fresque murale sur le thème de la nature" : projet avec une plasticienne autour de la culture avec réalisation de productions plastiques de natures diverses et visites d'expositions (Sceaux, Maison des arts, Musée d'Orsay) sur le thème de la nature. Forts de ces connaissances, chaque enfant fera un dessin sur le thème de la nature qui sera intégré dans une seule et même œuvre représentée sur un mur du préau de la cour. Cette fresque sera ensuite inaugurée en présence des parents d'élèves et restituera toutes les étapes du projet. Cette inauguration sera accompagnée par un dumiste de la ville,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle La Fontaine : 500 € pour son projet "Rencontre avec un auteur de la littérature de jeunesse" : réalisation de productions plastiques, d'affiches et de productions d'écrits avec chaque auteur rencontré. Ce projet permet de mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (écrit, oral...), de découvrir la fonction de l'écrit et différentes techniques plastiques à travers les illustrations (peinture, collage, craie grasse, photographie...) et donne lieu à des rencontres avec les différents auteurs. Toutes les productions sont ensuite exposées et partagées avec les familles et les enfants. Le projet prévoit également d'assister à un spectacle vivant,

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire Les Rabats : 900 € pour son projet "Autour du tissu" : projet avec une intervenante en arts appliqués autour de trois thèmes : réalisation d'une fresque textile de différents personnages du monde représentant les différentes tenues vestimentaires dans le monde, initiation à l'impression sur tissus avec peinture sur soie et réalisation par chaque enfant d'un carré de soie dans une pochette, initiation au Sashiko qui est une broderie japonaise et où l'enfant réalisera un motif qu'il reproduira sur un tissu en utilisant cette technique. Toutes les réalisations des enfants seront ensuite exposées dans l'école sous le préau,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Les Rabats : 700 € pour son projet "Notre nature proche, nous la préservons !!!" : projet de développement durable basé sur les sciences et les arts destiné à apprendre aux enfants à respecter leur environnement proche en prenant conscience des richesses qui les entourent. Ce projet repose sur des activités dans l'école (jardinage dans les carrés potagers de l'école, réalisation d'hôtels à insectes, observation du travail des abeilles et des papillons, fabrication et pose de nichoirs pour les oiseaux...) mais aussi en dehors (visite de l'Arboretum, du bois de l'Aurore...). Ces temps scientifiques d'observation seront complétés par des ateliers land art encadrés par une artiste spécialisée dans ce domaine. Les œuvres en 3D sont constituées à partir d'éléments végétaux récoltés lors des sorties par les enfants mais aussi par ces derniers lors de sorties familiales. Les œuvres réalisées seront ensuite photographiées puis exposées dans l'école car elles sont par définition éphémères,

- OCCE 92 Coopérative du groupe scolaire Noyer Doré : 2 000 € pour son projet "L'eau, c'est la vie" : acquisition de connaissances autour de l'eau, comme ressource indispensable à la survie de la planète. Pour les maternelles, découverte de l'eau dans ses différentes formes, ateliers de sensibilisation à la préservation de l'eau comme ressources (réalisation d'expériences, de constructions, de maquettes, lecture d'ouvrages sur le sujet de l'eau, assistance à un spectacle sur l'eau plus chorale pour les enfants de maternelle). Pour les enfants d'élémentaire, expériences scientifiques, assistance à un spectacle théâtral sur le thème de l'eau et du développement durable, journées d'ateliers scientifiques proposés par les parents lors de la fête de la science de l'école. Toutes ces actions entreprises au cours de l'année mèneront à une réflexion sur les mesures à adopter pour économiser l'eau ou la recycler. Des ateliers expérimentaux ou informatifs seront également tenus lors de la fête de l'école par les enfants et enseignants,

- OCCE 92 Coopérative de l'école élémentaire Paul Bert: 250 € pour son projet "A la rencontre d'un orchestre symphonique": projet d'éducation artistique et culturelle destiné à permettre la rencontre des enfants avec des membres de l'Orchestre National d'Ile-de-France mais aussi de visiter des lieux culturels (Opéra Garnier..), comprendre comment fonctionne un orchestre, assister à une représentation, s'approprier un nouveau lexique. Tout au long de ce projet, les enfants réaliseront des écrits, des frises chronologiques des différentes œuvres écoutées et une représentation musicale de fin de projet à l'Espace Vasarely est prévue,

- OCCE 92 Coopérative de l'école maternelle Val de Bièvre : 800 € pour son projet "Pratique du yoga à l'école" : sensibilisation au yoga par une association auprès des enfants et des différents intervenants adultes de l'école. Ces interventions sont une réponse pour apaiser les enfants en leur apprenant à développer un climat propice aux apprentissages. Une séance de formation est prévue pour les adultes avant de faire 5 mini séances de yoga en classe et 5 ateliers de découverte en salle de motricité. Un support pédagogique sera ensuite adressé aux enseignantes pour introduire les rituels de yoga en classe et les exercices seront mis en ligne à l'attention des parents sur le blog de l'école afin de pérenniser ces pratiques dans le temps et sur tout le parcours scolaire de l'enfant,

ARTICLE 3 - Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2024, Article 6574.

Suivent les signatures

.....



Pour extrait conforme
Le Maire